

Monsieur Fleck, bonsoir

Nous n'avons pas eu le plaisir de nous rencontrer.

Ce premier contact est plutôt direct et donne le ton de votre côté.

Ton que je regrette, car "on n'a pas deux fois l'occasion de faire une bonne première impression".

Aussi je me permets de remettre les choses dans leur contexte :

1. Ce n'est pas l'entreprise Garnier Thiebaut qui est à l'origine de cette charte, même si j'y adhère.
2. L'entreprise Garnier Thiébaut ouvre ses portes demain pour témoigner et répondre à une thématique donnée - Start In Mountains.
3. Cette visite est aussi l'occasion de débattre autour de ce thème, en liberté, de manière courtoise et dans le respect de l'autre.
4. C'est pour cela que cette charte a été pensée, pour définir le cadre et les règles du jeu.
5. Refuser de la signer est le droit de chacun. Mais cela signifie qu'on se retire du jeu et qu'on n'assiste pas au débat. Au contraire, venir et débattre sur le thème donné signifie en accepter les règles en signant par conséquent cette charte.

En conclusion, c'est parfaitement votre droit de ne pas vouloir signer cette charte, et dans ce cas je n'aurai pas le plaisir de faire votre connaissance demain.

Car demain n'est pas la bonne audience pour débattre autour d'un autre sujet que celui évoqué ci-dessus.

Toutefois, je me tiens à votre disposition à une date ultérieure pour évoquer tout autre sujet que vous voudriez voir abordé en toute transparence et dans le respect des valeurs que cette charte remet au goût du jour dans une société qui, de nos jours, en a plus que besoin.

Bien cordialement

M. Mulard

---